

## PROCÉDURE DE PRESENTATION DES LITERIES LE JOUR DE VOTRE DÉPART

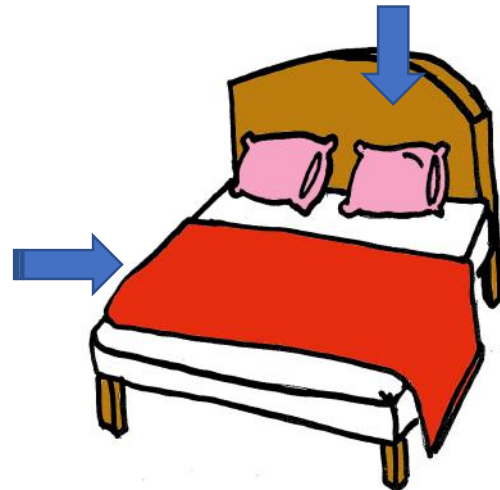
Les procédures de présentation du logement au départ du vacancier ont été établies pour tenir compte de la charte sanitaire « Villages, clubs de vacances et résidences de tourisme », validée par les ministères de la santé et du Travail. Pour la sécurité de notre personnel, nous vous remercions de faciliter des opérations exceptionnelles de désinfection des logements après votre départ.

*Les draps, taies, d'une part, le linge de toilette d'autre part, s'ils ont été loués auprès de nos services, seront placés dans des sacs spécifiques que nous vous remettrons.*

*Les sous taies d'oreillers et alèzes en papier (le cas échéant, s'il n'y a pas d'alèzes tissues), devront avoir été évacuées avec vos poubelles*

**=> SUR LES LITS**, laissez la couverture ou la couette dépliée et les oreillers.

Cet été, nous avons enlevé les dessus de lit décoratifs de l'inventaire-type par prévention sanitaire.



**=> CANAPÉ-LIT** (BZ ou « gigogne »), si vous les avez utilisés, merci de les laisser en position ouverte avec la housse du canapé dépliée et présentée à plat

